



*Une Inondation à Petit-Noir,*  
il y a cent ans.

L'an mil huit cent seize, le vingt décembre, jour de Vendredi, après plusieurs jours de pluie avec grands vents, accompagnés d'une température très douce, les montagnes, qui étaient couvertes de neige tombée depuis le mois précédent, ont donné un volume énorme d'eau et grossi et augmenté énormément la masse d'eau du Doubs par la fonte de ces neiges. La bise et la haute bise ayant soufflé dès le matin du Jeudi, dix-neuf décembre avec grand froid, l'eau monta depuis huit heures du matin à quatre heures du soir, de dix pouces au-dessus des crues moyennes. A quatre heures du soir, il y avait encore au moins plus à un pied de crue à arriver avant que la grande digue eut couru quelque risque.

Cependant, à la pointe du jour du 20 décembre Vendredi, l'eau a fait irruption à l'endroit où les charriots traversaient la grande digue pour aller dans l'isle de Beauvoisin, irruption qui a inondé le Pays-Neuf, les Gravieres, les Brûleux, la Basse rue et tout le Sauscoix. L'eau a été si haute et si grande qu'elle a mouillé le mur du cimetière. Plusieurs ont été noyés, entre autres Emiland Farier (50 ans) Annie Royer, sa femme (42 ans) et Antoine Genin (47 ans) père de quatre garçons. Ces trois personnes périrent dans les eaux en se sauvant, en barque, de leur maison située près du pont de Noire. Leurs corps furent retrouvés cinq jours après, à quelque distance de l'endroit où leur barque avait charrié.

Le six mars 1817, la Loue et le Doubs ayant augmenté ensemble ont donné le même volume d'eau.

Guérillot curé

„Extrait des Registres paroissiaux.“

Au sujet de cette inondation, M. Guérillot, curé de Petit-Noir, a <sup>encore</sup> noté dans nos registres les intéressants détails que voici :

On lit dans "l'Ami de la Religion", journal ecclésiastique, politique et littéraire, tome 13<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 335, 4<sup>e</sup> année, page 346, ce qui suit :

La vaste paroisse du Petit-Noir, département du Jura, se trouve exposée aux ravages du Doubs. On construisit, il y a soixante ans, pour la couvrir et la défendre une digue fort large, qui néanmoins fut emportée, dans une longueur de plus de trois cents pieds, par les inondations de la fin de 1816 et du commencement de 1817. Quarante maisons du Petit-noire ont été détruites par ce fléau, autant ont été endommagées et plusieurs habitants ont perdu la vie.

L'exposé de ce désastre ayant été mis sous les yeux du Roi, sa Majesté a accordé un secours de dix mille francs qui on a reçu en juin dernier. Les maisons sont aujourd'hui réparées et la digue rétablie.

Reconnaissant d'un tel bienfait, le curé a établi une pieuse pratique qui s'observe constamment depuis plusieurs mois. Tous les dimanches et fêtes, au salut, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, on répète l'oraison dominicale et la Salutation angélique pour la conservation des jours à un si auuste bienfaiteur et de sa royale famille.

Certifié conforme au journal du Samedi 2<sup>e</sup> octobre 1817

Guérillot curé.

Voici les nouvelles sommes que j'ai reçues pour les inondés depuis le dernier bulletin :

de M <sup>re</sup> l'Évêque . . . . .	300 <sup>f</sup>
de M. Lamy, conseiller général . . . . .	550 <sup>f</sup>
de M. Ludovic Barbelet à Lyon . . . . .	10 <sup>f</sup>
de M. Joseph Barbaud à Fontenay . . . . .	5 <sup>f</sup>
de M <sup>lle</sup> de Macedo . . . . .	6 <sup>f</sup>
Total	<hr/> 871 <sup>f</sup>

qui ajoutés aux 640<sup>f</sup> de la première liste de souscription donnent le chiffre respectable de 1511<sup>f</sup>.

Dans la répartition de cette somme, je me suis inspiré de ces deux principes : faire profiter de ces secours le plus grand nombre de familles éprouvées par l'inondation ; 2<sup>e</sup> secourir de préférence celles qui n'avaient encore eu aucune part dans les faveurs de l'administration.

De cette façon, j'ai eu le plaisir de venir un peu en aide à 87 familles qui suivant l'importance des dégats subis, ont reçu :

deux	une somme de	60 <sup>f</sup>
huit		30 <sup>f</sup>
quarante et une		20 <sup>f</sup>
deux		15 <sup>f</sup>
vingt-six		10 <sup>f</sup>
huit		5 <sup>f</sup>

Comme mon prédécesseur, M. l'abbé Guérillot, j'estime que nous avons une dette de reconnaissance vis-à-vis des âmes généreuses qui nous ont secouru dans nos malheurs.

Dans la circonstance, nos bienfaiteurs sont des catholiques qui ont versé leur aumône soit aux quêtes faites dans nos Eglises, soit aux souscriptions ouvertes dans nos journaux catholiques, soit directement entre mes mains.